

Procès-Verbal - Séance du 09 février 2016

Date de convocation :
05 février 2016

Nombre de membres:
en exercice : 19
présents : 15
procurations : 4
votants : 19

L'an deux mil seize, le 09 février à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Bruno GICQUELLO, Maire.

Etaient présents : M. GICQUELLO, Maire, M. LEMBELEMBE, 1^{er} adjoint, Mme LE LIEVRE, 4^{ème} adjointe, M. LE BRUN, 5^{ème} adjoint, Mmes BROOK, HAVART, OGER, LHOPITALIER, LE SAUTER-LE BEL, M. OUTIN, Mme GRU, M. POUESSEL, Mmes GUERRET, TREGOUET, M. DANY conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme BLANCO-HERCELIN, 2^{ème} adjointe, qui donne pouvoir à M. LEMBELEMBE
M. GUILLEMOT, 3^{ème} adjoint, qui donne pouvoir à M. GICQUELLO
M. BROGARD, qui donne pouvoir à M. OUTIN
M. KERVICHE, qui donne pouvoir à Mme GRU

Secrétaire de séance: MME Danièle GRU a été élue secrétaire de séance

♦ 2016 – 02 – 01 – Désignation d'un conseiller municipal pour siéger au sein de la CLECT

Monsieur le Maire rappelle qu'aux termes de l'article 1609 nonies du Code Général des Impôts, "il est créé entre l'établissement public de coopération intercommunale soumis aux dispositions fiscales du présent article, et les communes membres, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges.

Cette commission est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers.

Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque commune dispose d'au moins un représentant."

Conformément à la délibération du Conseil Communautaire en date du 17 décembre 2015, le conseil municipal est invité à désigner un conseiller municipal – et un seul – pour représenter la commune au sein de la CLECT.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal désigne Monsieur Bruno GICQUELLO, Maire, membre de la CLECT, et prend acte que la première réunion d'installation de la CLECT aura lieu le lundi 07 mars prochain, et sera suivie d'une seconde réunion le 14 mars.

- Commentaires et observations sur la délibération 2016 – 02 – 01 :

Michelle LE SAUTER-LE BEL souligne qu'il est légitime que le représentant soit Monsieur le Maire, qui connaît parfaitement ce dossier.

Monsieur le Maire ajoute qu'il était depuis 2001 membre du SIVU du Musée de Malestroit – Saint Marcel.

- ♦ **2016 – 02 – 02 – Réaménagement du Parc de Roussadou dans le cadre des travaux réalisés par le VOSA**

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal de décembre dernier, Jean-Marc Outin, membre du VOSA, avait présenté le projet de restructuration du secteur de la Daufresne, avec notamment la création d'un poste de refoulement avec bache tampon dans le Parc de Roussadou au point le plus bas.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal donne au VOSA un accord de principe pour la réalisation d'un poste de refoulement et l'aménagement paysager du Parc de Roussadou tels qu'ils ont été présentés, les travaux ainsi que l'aménagement étant à la charge du Syndicat.

- Commentaires et observations sur la délibération 2016 – 02 – 02 :

Jean-Marc OUTIN précise que le bassin, de 10 m de diamètre et avec une capacité de 200 m³, sera complètement enterré. Seul le local technique en demi-lune sera visible.

Il ajoute que l'intégration paysagère, avec la mise en place de haies, permettra de masquer le bâtiment. Les arbres existants seront conservés.

Evelyne GUERRET s'inquiète sur le risque de fragilisation des racines des arbres en place. Jean-Marc OUTIN indique que ce point a été pris en compte dans le projet.

Bertrand DANY précise que le bassin sera enterré sur une profondeur approximative de 6 ou 7 m.

Evelyne GUERRET s'interroge sur l'aménagement de ce secteur, notamment concernant la butte de terre présente sur le Parc de Roussadou. Elle indique également que les riverains sont régulièrement soumis à des problèmes de ruissellement des eaux de pluie en cas de forts orages.

Monsieur le Maire indique qu'il faut repenser ce secteur de manière globale, et bien réfléchir à un réaménagement, tenant compte du stationnement, du cheminement des piétons, des bassins de rétention.

Bertrand DANY s'inquiète des nuisances sonores du local technique. Jean-Marc OUTIN précise que le local est insonorisé.

A la question d'Evelyne GUERRET relative au fait d'associer les riverains au projet du VOSA, Jean-Marc OUTIN indique qu'une réunion publique est prévue. Ce sujet sera également abordé lors des réunions de quartier.

Jean-Marc OUTIN précise que les travaux doivent débuter après la saison touristique, dès le mois de septembre 2016.

◆ **2016 – 02 – 03 – Projet théâtre avec les écoles primaires et le théâtre Albedo**

Monsieur le Maire indique que, suite à la présentation par Carole Blanco-Hercelin du projet théâtre lors du conseil municipal de janvier dernier, la commission culture s'est réunie le mercredi 3 février et a émis un avis favorable sur ce projet, dont le coût est de 2.400 € par école.

Le conseil municipal, après délibération, valide à l'unanimité le projet théâtre avec les écoles primaires et le théâtre Albedo, pour un coût de 2.400 € par école.

- Commentaires et observations sur la délibération 2016 – 02 – 03 :

Néant

◆ **Informations diverses**

- Sons et Lumières au mois d'août 2016

Monsieur le Maire indique que la municipalité souhaiterait confier à un metteur en scène un projet de Sons et Lumières reconstituant le Traité de Malestroit de 1343, pour un spectacle qui serait donné cet été. Il est intéressant pour Malestroit de créer un évènement au mois d'août, en mettant en valeur le site de la Madeleine.

Dans ce cadre, une première rencontre a eu lieu, réunissant les représentants de la commune, le Syndicat d'Initiatives, l'association des Amis de la Madeleine, ainsi que le théâtre Albedo. Ce dossier sera porté par Yannis Le Brun, notre adjoint à la culture, communication et rayonnement de Malestroit.

Une rencontre plus large est prévue avec les associations malestroyennes, afin de les impliquer également dans le projet.

L'idée est de proposer un évènement au mois d'août autour des vestiges de la Madeleine, en terminant par un feu d'artifice.

Yannis LE BRUN ajoute que le sujet de la trêve a été peu exploité, et que cela permettrait également de contribuer à la dynamisation du quartier de la Madeleine dans le cadre des animations estivales.

Il indique que rien n'est encore figé quant à l'organisation, sauf la date fixée au 20 août. Le Syndicat d'Initiatives accueillera les porteurs de projets, et la municipalité interviendra en mettant à disposition les costumes du millénaire, le personnel des services techniques pour l'aide à l'organisation, ainsi qu'en allouant un budget spécifique à ce projet.

Monsieur le Maire ajoute que le Comité des Fêtes œuvre bien à Malestroit (Vendredis du Canal, 14 juillet...), ainsi que toutes les associations qui travaillent tout au long de l'année pour faire vivre Malestroit.

Michelle LE SAUTER-LE BEL demande si la population sera également associée à ce projet. Yannis LE BRUN répond par l'affirmative, précisant que le Syndicat d'Initiatives pourra fédérer les bénévoles ainsi que les différents porteurs de projets.

- Propreté de la salle des Fêtes

Monsieur le Maire informe que, suite aux remarques faites à la fin du dernier conseil municipal concernant la propreté de la salle des Fêtes, et plus particulièrement de ses cuisines, le nettoyage complet des cuisines a été confié à une société spécialisée.

Il rappelle que les différents utilisateurs seront priés de respecter ces lieux, et de veiller à ne pas laisser de nourriture dans la chambre froide et les fours.

Il informe également l'assemblée que Madame Murielle Denoual assure actuellement le remplacement de Madame Armelle Thinot pour l'entretien des bâtiments et l'organisation des vins d'honneur.

- Table ronde sur les inondations

Monsieur le Maire indique qu'une réunion est prévue au mois de mai avec Monsieur le Préfet et ses services, ayant pour sujet les inondations sur le bassin de l'Oust.

Il indique que la commission Inondations va préparer cette table ronde, à laquelle seront conviés tous les Maire du bassin de l'Oust, les différents acteurs concernés par les inondations (DREAL, Météo France, IAV...), ainsi que l'ensemble des sinistrés de Malestroit.

Cette table ronde doit permettre de travailler sur la manière de diminuer les aléas conduisant à des crues importantes.

- Barrage du Lac au Duc

Monsieur le Maire revient sur un article paru dans le journal Ouest-France, indiquant que le barrage du Lac au Duc présente un risque important.

Jean-Marc OUTIN indique que des gros travaux ont été réalisés il y a quelques années sur la digue du Lac au Duc, mais qu'aujourd'hui il semblerait que l'étanchéité de cette digue soit insuffisante, et qu'elle pourrait rompre en cas de forte crue, ce qui aurait des conséquences dramatiques sur les communes situées en aval, dont Malestroit.

Evelyne GUERRET demande qui est le gestionnaire du Lac au Duc, qu'il faudrait interroger pour connaître la nature exacte du problème.

Monsieur le Maire indique que ce point sera abordé officiellement lors de la table ronde du mois de mai, mais que nous allons dès à présent nous renseigner pour savoir ce qu'il se passe réellement.

◆ **Ouverture à toutes propositions**

- Comité des Fêtes

Bertrand DANY fait part à l'assemblée que le Comité des Fêtes organise une soirée Salsa à la salle des Fêtes le 20 février 2016.

- Artisans d'Art

Agnès HAVART demande s'il est prévu de renouveler l'opération de l'été 2015 consistant à installer des artisans d'art dans les locaux vacants du centre de Malestroit.

Catherine LE LIEVRE indique que cette opération ne pourra être lancée qu'après les Journées Européennes des Métiers d'Art, qui se dérouleront les 2 et 3 avril prochains. Elle ajoute qu'en cas de renouvellement, les dates seront modifiées car les retours de l'année dernière indiquent que l'opération avait débuté trop tôt.

Monsieur le Maire annonce qu'en partenariat avec une association d'artisans d'art, un festival est prévu sur la Digue au mois de juin, intitulé "Le Village des Artisans d'Art".

- Réorganisation du CCAS – Foyer Logement

Michelle TREGOUET demande des informations sur le remplacement de Roland HUET, Directeur du CCAS – Foyer Logement.

Monsieur le Maire indique que Monsieur Roland HUET prend officiellement sa retraite le 1^{er} avril 2016, mais qu'il est actuellement en congés depuis le 19 janvier dernier, et qu'il est remplacé par Monsieur Patrick BUESLER – MUELA, chargé de mission, avec en charge la gestion de l'établissement, la gestion des ressources humaines ainsi que la relation avec les résidents et les familles.

Michelle LE SAUTER-LE BEL ajoute qu'il a pris ses fonctions le 18 janvier dernier, et qu'il a une démarche innovatrice et intergénérationnelle, souhaitant développer les animations et ouvrir le Foyer Logement vers l'extérieur.

- Maison de Santé Pluridisciplinaire

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire avancent très vite, et que le terrassement est presque terminé.

Jean-Paul LEMBELEMBE indique que les professionnels de santé se sont réunis le 29 janvier dernier, afin de travailler sur l'élargissement de la coordination médicale et l'élaboration de protocoles avec les médecins des autres MSP.

Il ajoute que l'idée est toujours d'attirer de jeunes médecins sur notre secteur.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Monsieur le Maire a remercié la presse et le public de leur présence et leur a souhaité une bonne fin de soirée.